Pau le mardi 2 juillet 2019

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Impulsé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics et exécuté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), un plan méthodique de destruction du réseau territorial des Finances Publiques est engagé.
Dans les Pyrénées-Atlantiques, ce ne sont pas moins de 16 trésoreries qui vont disparaître à horizon 2022 au profit de 9 Services de Gestion Comptable (SGC). Ces SGC ne seront pas a fortiori de proximité immédiate et ouverts au public.

En parallèle, les Services des Impôts ne sont pas épargnés (Télédéclarations, suppression de la Taxe d'Habitation, Prélèvement de l'impôt A la Source, menaces sur les Services du Cadastre et de la Publicité Foncière) ce qui les conduit à restructurer les services et supprimer des emplois, contribuant ainsi à éloigner un peu plus le service public de l'usager. Ainsi, le 31-01-2019, les agents des Centres des Finances Publiques d'Orthez et Oloron avaient manifesté leur inquiétude quant à la pérennité de leurs sites. Malheureusement, le projet de «géographie revisitée du 64» initié par la Directrice Départementale des Finances Publiques conforte ces préoccupations.
Le transfert de la fiscalité des particuliers du SIP d'Orthez vers le SIP d'Oloron ainsi que le transfert de la mission fiscale des entreprises du SIE d'Oloron vers Orthez témoignent de l'éloignement du service public fiscal de l'usager et à terme de la volonté de fragiliser ces structures afin de mieux les faire disparaitre. Nous pourrions citer également l'exemple du Centre des Finances Publiques de Biarritz.
L'accueil de proximité qui vous sera "survendu", afin de faire "passer" cette réforme, est un leurre.
Il se fait sur les décombres des anciennes Trésoreries sans véritable moyen humain.
Nous estimons qu'il est de notre devoir de vous alerter sur cette entreprise d'amplification de la fracture territoriale et de démolition sans précédent du réseau comptable DGFiP avec lequel vous travaillez tous les jours.
Le Ministre, sous couvert de transformation des missions et d'évolutions technologiques, veut «redistribuer» l'implantation du réseau de la DGFiP.

Vos administrés pourraient aussi s'inquiéter :
Exit la caisse de la trésorerie où ils venaient afin de payer en numéraire impôts, cantine ou centre de loisirs par exemple et récupérer des secours d'urgence ou autres aides. C'est la politique du «zéro cash» (article 63 du PLF 2019).
Vos administrés et vos régisseurs désirant verser ou recevoir du numéraire seront priés d'aller, selon le résultat de l'appel d'offres lancé, chez le buraliste, au bureau de Poste ou autre opérateur, qui sera habilité aussi à encaisser par carte bancaire. La généralisation en est d'ores et déjà prévue pour le 1er juillet 2020.
Cette suppression du numéraire pose aussi un vrai problème de secret professionnel et de confidentialité de l'impôt auprès des opérateurs maniant de l'argent public.

En 10 ans la DGFIP aura perdu plus de 24000 emplois ! (en 2018, 1600 emplois supprimés soit 97% des suppressions totales d'emplois supportés par la DGFIP alors qu'elle ne représente que 6% des effectifs de la Fonction Publique d'État, 2130 emplois à nouveau pour 2019).

Nos syndicats ne peuvent se résoudre à voir des campagnes totalement vides de services publics, notamment comptables et financiers à même de les épauler au plus près.

Nos concitoyens, eux, et notamment les plus démunis, sont en droit d'attendre autre chose que des services en ligne, des minibus écumant nos campagnes ou des accueils éphémères, en droit de ne pas être considérés comme des administrés de seconde zone.

Nos syndicats combattent pour le maintien des missions et d'un réseau de proximité à la hauteur des besoins de nos concitoyens. Raison pour laquelle ils estiment qu'il est temps d'arrêter les politiques qui détruisent le service public républicain.

En votre qualité d'Elu(e) des Pyrénées Atlantiques, nous espérons vous avoir sensibilisé sur ce projet qui précipitera encore plus nos campagnes vers la désertification.

Nous tenant à votre disposition pour vous rencontrer et vous apporter tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour l'Intersyndicale Finances Publiques 64

Eric JUMBOU (07 81 45 57 39)
Michel DUSSAU (06 80 58 30 21)
Jean-Laurent BERNET (06 40 95 89 41)
Jean-Claude TAILLIEZ (06 78 30 14 21)